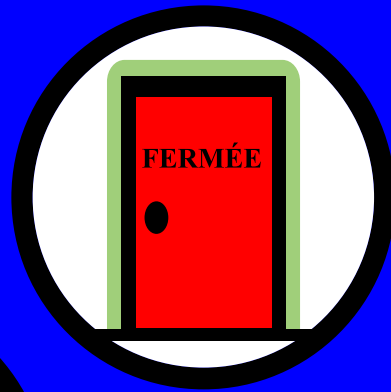


ARRÊTEZ

Précautions contre la transmission aérienne



En plus des pratiques de base

Assignez ou nettoyez et désinfectez l'équipement partagé

Précautions contre la transmission aérienne

(Autres MPI d'après les pratiques de base et l'évaluation des risques)

Prenez ces précautions contre la transmission aérienne en cas de :

- **Mycobactérium tuberculosis (TB soupçonnée) - pulmonaire ou laryngée**
- **Rougeole (Rubéole)**
- **Varicelle (Herpesvirus varicellae)**
- **Zona disséminé**

CONSIGNES

- Se laver les mains avant et après les soins, traitements et / ou contact avec l'environnement du patient
- Chambre ventilée par pression négative requise
- Garder la porte fermée en tout temps
- Les travailleurs de la santé qui entrent dans la chambre du patient avec TB doivent porter le respirateur N95
- Vérifier l'étanchéité du respirateur à chaque entrée dans la chambre
- Seuls les travailleurs de la santé (TS) immunisés seront affectés aux soins d'un patient atteint ou soupçonné d'être atteint de varicelle ou de rougeole. Les exceptions seront traitées par la Santé et sécurité au travail et la Prévention et contrôle des infections.

Alertez le département de Prévention et de contrôle des infections